COMMUNE DE SOULTZEREN

PRINTEMPS 2025

I N F O R M A T I O N S C O M M U N A L E S

TEL : 03 89 77 31 60
mairie@soultzeren.fr
www.soultzeren.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 9h-12h et 14h-17h
Mardi : 9h-11h
Mercredi : 9h-11h
Jeudi : 9h-11h
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A LA MAIRIE

Depuis le 3 février, M. Fabien FRANCK a pris les fonctions de secrétaire général de mairie. Il commence son parcours professionnel après ses études et un passage à la sous-préfecture de Thann. Motivé pour intégrer la fonction publique territoriale, nous sommes ravis de son arrivée et lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.

LA MAIRIE RECRUTE

- La Commune recrute **un(e) étudiant(e) pour la période du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2025** (service technique avec pour principale mission l'entretien du fleurissement). Profil recherché : majeur et titulaire du permis B. Si vous êtes intéressé, veuillez adresser une lettre de candidature et votre C.V. avant le **lundi 28 avril 2025** à Monsieur le Maire, 36 route de la Schlucht, 68140 SOULTZEREN.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Toute la population est invitée à assister à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945, qui se déroulera au Monument aux Morts, le **jeudi 8 mai à 11h30**.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie dans la cour de l'école élémentaire.

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE À COMPTER DU LUNDI 3 MARS 2025

Lundi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mardi : 9h – 11h
Mercredi : 9h – 11h
Jeudi : 9h – 11h
Vendredi : 9h – 12h et 14h – 16h30

SERVICE CIVIQUE POUR L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années scolaires, l'Education Nationale prend en charge un Service Civique pour l'école de Soultzeren. Une demande a été déposée en ce sens auprès de l'Education Nationale pour l'année scolaire 2025/2026. La réponse est attendue fin août.
Sous réserve de l'accord de l'Education Nationale, l'école de Soultzeren recherche une personne (H/F) intéressée par cette mission d'une durée hebdomadaire de 27h00 les semaines de classe (pas le mercredi ni pendant les vacances scolaires) et qui consiste à participer à l'accueil des enfants, à contribuer à l'organisation de l'espace de la classe, à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école, à accompagner les sorties scolaires, à assister les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à préparer le matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel, à accompagner l'activité d'un petit groupe et à aider les écoliers dans les activités.
Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. La mission est indemnisée environ 580 euros par mois.
Ce service civique est complété par un contrat Manne Emploi d'une heure de ménage à l'issue de chaque jour de classe. Les personnes intéressées peuvent adresser une lettre de candidature et leur CV à la Mairie **pour le lundi 23 mai 2025**.

LE TRI DES BIODÉCHETS… PETIT RAPPEL !

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire.
Désormais, tous des foyers de la vallée peut effectuer ce tri spécifique.
La Communauté de Communes de la Vallée de Munster a doté chaque ménage d'un bio-seau et de sacs kraft (100 par foyer) qui peuvent être déposés dans des abri-bacs situés aux points d'apport volontaire sur le parking de la salle polyvalente, au Kaltenborn et à l'aire de jeux.
Le kit de collecte des biodéchets est toujours disponible à la mairie.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION POUR LES PROPRIETAIRES DE CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse sur toute la Commune (Arrêté municipal n°3/1992 du 26.02.1992). En effet, le propriétaire ou la personne responsable d'un chien est responsable des dommages causés par l'animal, qu'il soit sous garde, échappé ou en divagation. Un chien est considéré en état de divagation s'il est hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître. Le non-respect de ces règles peut entraîner une contravention pouvant atteindre 150 €.

Nous rappelons également l'obligation de ramasser les déjections de vos animaux à quatre pattes. Un distributeur de sacs et une poubelle sont à votre disposition à l'aire de loisirs, et une borne canine se trouve au pont Insel. Merci d'utiliser ces équipements.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS FESTIVES DANS LE VILLAGE

- **Exposition artisanale le samedi 5 et le dimanche 6 avril 2025,** organisée par l'Association Cré'Artys à la salle polyvalente. Samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 18h00.
 Vous y trouverez des travaux sur bois, marqueterie, ébénisterie, poterie, peinture, sculpture sur pierre et sur bois, couture, broderie, tricot, bijoux, etc.

- **Randonnée autour du Village le dimanche 22 juin 2025** organisée par l'association Val Munster Racing.
 Deux parcours vous seront proposés avec un départ depuis la salle polyvalente de 8h à 12h :
 → Parcours N°1 : de 10kms autour du village type balade du dimanche
 → Parcours N°2 : de 35kms autour du ban de SOULTZEREN à faire en VTT, VTTAE mais aussi pour les bons traileurs.
 Pour vous restaurer, au retour, un repas vous sera proposé pour 15€/ personne et 10€ pour les enfants - 10 ans ! (Réservation avant le 17 juin)
 Pour tout renseignement et réservation contactez le 06.21.07.79.02 ou fredctpr@hotmail.fr

MESSAGE DE L'ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE DE SOULTZEREN :

Les rencontres mensuelles de l'Association Soleil d'Automne ont repris.
« Les personnes souhaitant découvrir notre association sont les bienvenues, il n'y a aucun engagement.
Nous nous retrouvons tous les deuxièmes mercredis du mois, dans la salle des associations de l'école élémentaire de Soultzeren, 21 route de la Schlucht à 14h.
Jeux, discussions, moments de partage et goûter. Nous effectuons également deux sorties par an. »

CARITAS ALSACE

Vous avez un peu de temps et d'espace à partager ? Cet été, devenez famille de vacances ! En lien avec Caritas Alsace-réseau Secours Catholique, accueillez un enfant pour lui offrir des souvenirs inoubliables !
Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles dont les enfants ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. Caritas Alsace recherche donc des familles volontaires, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.
« Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, et pourquoi pas de faire quelques activités simples, comme du vélo ou des jeux de société », explique Valeria Braunstedter, de Caritas Alsace. L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.
Le programme Accueil Familial de Vacances, c'est un enrichissement réciproque, des petits moments de partage, qui donnent souvent lieu à des vacances inoubliables.
Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 1er aout 2025
Plus d'informations par téléphone auprès de Valeria (06.23.08.69.75) ou par mail (AFV@federationcaritasalsace.org)

RECHERCHE D'INTERVENANT(E)S EN ALSACIEN/ALLEMAND AU PRIMAIRE

La Communauté des Communes de la Vallée de Munster s'est engagée dans une démarche de promotion de l'alsacien. Ils sont à la recherche de personnes qui pourraient enseigner l'alsacien et/ou l'allemand dans les écoles primaires de la vallée de Munster. Cette intervention sera rémunérée et les modalités encadrées par l'Eduction Nationale.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Thierry KRANZER au 07.85.95.95.17 ou thierry.kranzer@cc-vallee-munster.fr

ACTIVITÉS DU CENTRE DE SECOURS DE SOULTZEREN POUR L'ANNÉE 2024

Il y a eu un nombre total de 269 interventions (contre 235 en 2023) soit +12,5%, pour un même effectif de 33 sapeurs-pompiers volontaires (21 hommes, 12 femmes).
Découpage des missions :
- 184 interventions en Secours à personnes, soit 68,5%,
- 35 interventions en Incendie, soit 13%,
- 50 interventions en Divers (Aléas climatiques et récupération d'animaux), soit 18,5%

Durée moyenne d'une intervention, 1h54. Intervention la plus longue a duré 8h35.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal saluent et remercient l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement au service de l'intérêt général.

UNE OFFRE DE TRAIN QUASI DOUBLEE LE WEEK-END :

Depuis le 15 décembre 2024, le nombre d'allers-retours quotidiens sur la ligne TER Colmar-Metzeral a considérablement augmenté le week-end.
• **Le samedi, les trains sont désormais cadencés à l'heure de 6h à 20h** entre Metzeral et Colmar et de 7h à 21h30 dans le sens Colmar-Metzeral. Il n'y a donc plus d'heures creuses, **avec 14 allers-retours quotidiens**, contre 7 auparavant.
• **Le dimanche et les jours fériés**, cette nouvelle offre se déploie en deux temps :
• La "**basse saison**" a débuté le 15 décembre, avec **8 allers-retours** au programme, contre 5 jusqu'alors. Là aussi, le dernier départ de Colmar pour Metzeral a été repoussé à 21h32, pour permettre notamment d'assurer la correspondance avec le TGV en provenance de Paris arrivant à Colmar à 21h20.
• La "**haute saison**" débutera le 18 avril, avec **12 allers-retours quotidiens**, dont 2 dans chaque sens seront accélérés pour ne desservir que les principales gares et offrir un temps de trajet réduit entre Metzeral et Colmar. Horaires et tarifs sur www.ter.sncf.com/grand-est

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES à COLMAR (68) :
18.06.2024 – Ella, Josette, Calogera PIGAREFF ;
18.06.2024 – Nina, Emma, Gita PIGAREFF ;

NAISSANCE à SOULTZEREN :
13.05.2024 – William HELLEISEN.

MARIAGES célébrés à SOULTZEREN :
01.06.2024 – TEMPEL Ludovic et SINGER Doris Emmanuelle ;
24.08.2024 – DODIN Mathieu et BOUCHU Amandine Virginie Marie ;
07.09.2024 – ITTEL Stéphane Gérard et CHING Chantal.

DÉCÈS :
15.01.2024 à Soultzeren – MONHARDT Otto Martin né le 17.07.1928 ;
04.07.2024 à Colmar – ERTLÉ veuve KEMPF Jeanne Marie Catherine née le 20.02.1933.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Un balayage de la rue du Village et de la route de la Schlucht en agglomération est prévu le **jeudi 10 avril 2025** à partir de 7h30. Nous invitons les habitants à ne pas stationner leurs véhicules le long des voies.
- Préservation des prés de fauche : selon la coutume et dans un esprit de civisme, nous vous rappelons qu'il est interdit de marcher dans les prés de fauche à compter du 23 avril, Saint-Georges, et jusqu'au 11 novembre, Saint-Martin.
- La Mairie sera fermée les vendredis 2, 9 et 30 mai 2025. En cas d'urgence, contactez le Maire ou l'un de ses Adjoints.
- Cette année la Commune procèdera à deux relevés de compteurs d'eau, les agents municipaux se présenteront **courant du mois de juin** pour la facture du 1er semestre 2025.
- La période estivale arrivant, le Conseil Municipal invite les habitants à adopter un comportement citoyen dans leurs activités et à respecter leurs voisins en limitant les nuisances sonores : les travaux de tonte, débroussaillage, bricolage, etc. doivent être réalisés à des horaires raisonnables en dehors des dimanches et des jours fériés et les fêtes de famille ne devront pas être source de tapage nocturne ou diurne. Par ailleurs, nous invitons les habitants à nettoyer les trottoirs et voies communales des herbes tondues afin d'éviter qu'elles ne bouchent les évacuations pluviales.

VENTE DE FLEURS ET DE PRODUITS PROFESSIONNELS DE FLEURISSEMENT

Il est temps de penser aux fleurs qui orneront les fenêtres, balcons et terrasses du village cet été.
La Commune propose à nouveau à ses habitants une commande groupée. Si vous êtes intéressé(e), vous trouverez ci-dessous le bon de commande à compléter et à déposer **au plus tard le lundi 14 avril 2025** à la mairie. Les fleurs sont fournies par l'horticulteur Fleurs Wurtz de Ribeauvillé.
La distribution des fleurs aura lieu le samedi 17 mai 2025 à l'atelier communal de 8h00 à 11h00.
Du terreau sera offert aux personnes ayant commandé des fleurs.

BON DE COMMANDE – FLEURS

à déposer au plus tard le lundi 14 avril 2025 à la mairie

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone : E-mail :

GERANIUMS **Prix unitaire: 2,10 € TTC / pot** (pot en diamètre 13)			
Type / Couleur	**Lierre** Balcon Impérial 2 boutures Quantité	Type / Couleur	**Droit** Zonal Quantité
Rouge		Rouge	
Lilas		Rose	
Blanc		-	-
TOTAL :		**TOTAL :**	

Montant à régler : plants x 2,10 € = €

Paiement par chèque (à joindre au bon de commande) à l'ordre du Comité des Fêtes de Soultzeren.

La Commune propose également à ses habitants une vente de produits professionnels pour le fleurissement fournis par Armbruster Vignes. Pour tout article acheté, la société s'engage à reverser 2 € à la Commune. Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous le bon de commande à compléter et à déposer **au plus tard le lundi 14 avril 2025** à la mairie.
Les produits seront distribués le samedi 17 mai 2025 à l'atelier communal de 8h00 à 11h00.

BON DE COMMANDE – PRODUITS FLEURISSEMENT

à déposer au plus tard le lundi 14 avril 2025 à la mairie

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone : E-mail :

	Désignation	Coloris/ Taille	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
1	Terreau professionnel spécial fleurs 70 L contient 3 engrais dont 1 longue durée 5/6 mois Argile, coco, fer			10.95 €	
2	Engrais soluble professionnel 1 kg à haute teneur en potasse NPK 10.5.27 + fer et oligo-éléments			13.95 €	





Paiement par chèque (à joindre au bon de commande) à l'ordre de ARMBRUSTER VIGNES.